

PROGRAMME DE SERVICES

Visite de Démarrage Onduleur (24x7)

Le forfait Visite de Démarrage Onduleur (24x7) peut être acheté dans les 6 mois suivant la date d'achat de l'équipement.

APPLICABLE À L'ÉQUIPEMENT SUIVANT

Liebert® GXT MT+ 3 kVA, Liebert® GXT RT+ 3 kVA, Vertiv EDGE 3 kVA, Liebert® GXT5™ (3-20 kVA), Liebert® GXT4™ (3-10 kVA), Liebert® GXT3 (tour 10 kVA), Liebert® GXE (6-10 kVA), Liebert® APS (5-20 kVA), Liebert® ITA2 (10-30 kVA), Liebert® EXS (10-60 kVA), Liebert® APM (60-120 kVA), Liebert MTP (10-200kVA).

APPLICABLE AUX SKU DE SERVICE SUIVANT

PS-RUPS-ST247-005	PS-RUPS-ST247-006	PS-RUPS-ST247-007	PS-RUPS-ST247-008	PS-RUPS-ST247-009
PS-ACP-ST24X7-ITA20	PS-ACP-ST24X7-ITA30	PS-ACP-ST24X7-EXS20	PS-ACP-ST24X7-EXS40	PS-ACP-ST24X7-EXS60
PS-ACP-ST24X7-AMP60	PS-ACP-ST24X7-AMP90	PS-ACP-ST24X7-AMP120	PS-ACP-ST24X7-MTP20	PS-ACP-ST24X7-MTP40
PS-ACP-ST24X7-MTP60	PS-ACP-ST24X7-MTP80	PS-ACP-ST24X7-MTP120	PS-ACP-ST24X7-MTP160	

PRE-REQUIS POUR L'ACHAT DU SERVICE

Le partenaire channel (c.-à-d. le distributeur et le revendeur) doit fournir à Vertiv le nom, le prénom et l'adresse e-mail du client final afin de pouvoir traiter la commande et permettre au client d'activer le programme de services acheté.

ENREGISTREMENT EN LIGNE POUR LA VALIDITÉ

Ce programme de services doit être enregistré pour être valide. Pour l'enregistrer, veuillez remplir le formulaire d'enregistrement à l'adresse suivante : <https://www.vertiv.com/fr-emea/assistance-technique/register-your-product/registration/> dans les 30 jours suivant la réception du certificat de confirmation.

Suivez toutes les étapes de l'enregistrement jusqu'à ce qu'il vous soit demandé si vous avez acheté un programme de services, lorsque vous y êtes invité, cochez oui et indiquez le code du programme de service et la date de livraison conformément aux informations reçues sur le certificat de confirmation.

SERVICE PROGRAM

Do you have a service program available?

YES NO

Service Program Code	Service Program Delivery Date
----------------------	-------------------------------

N'oubliez pas que si le Service *n'est pas enregistré dans les 30 jours suivant la réception du certificat de confirmation, il expirera et sera considéré comme exécuté par Vertiv.*

CHAMP D'APPLICATION

La visite de démarrage est à programmer 7 jours par semaine, 24 heures par jour (sauf jours fériés nationaux), et fournit :

- les vérifications d'installation, le paramétrage des matériels et des logiciels, les tests fonctionnels et le rapport final avec toute la documentation ;
- le test de configuration et de connectivité de l'onduleur au système de gestion du bâtiment (si disponible) à effectuer le même jour que la visite de démarrage.

Le service de démarrage comprend la couverture des pièces et de la main-d'œuvre pour la réparation des défauts de fabrication détectés durant le démarrage.

- Les défauts ou dommages résultant de l'installation ne sont pas couverts.

L'utilisateur sera informé du mode de fonctionnement actuel de l'unité et des opérations de base à effectuer sur celle-ci.

Les sujets de prérequis spécifiques mentionnés dans la liste de vérification ci-dessous sont les exigences nécessaires pour effectuer toutes les activités incluses dans le champ d'application.

DÉTAILS DU SERVICE

La visite de démarrage comprendra les activités mentionnées ci-dessous ; un rapport sera remis au client final une fois terminée.

Liste de vérification du démarrage	
<p>Installation et vérifications avant la mise sous tension</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'emplacement et le positionnement de l'équipement. • Inspecter l'onduleur, à la fois en interne et en externe, et vérifier s'il y a des signes de pièces endommagées. • Vérifier que les connexions ne sont pas desserrées. • Vérifier que les câbles d'alimentation sont correctement calibrés, installés et sécurisés. • Vérifier l'installation des batteries, que tous les câbles sont entièrement calibrés, raccordés et solidement fixés (le cas échéant). • Vérifier les paramètres des liaisons PCB (le cas échéant). 	<p>Pré-requis</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'unité doit être correctement positionnée et mise à niveau sur sa position de fonctionnement finale. L'équipement et la zone doivent être nettoyés de saleté et de débris. • Le câblage électrique et de communication doit être complété et correctement fixé. • Les conditions d'exploitation doivent être convenues et communiquées par le client à l'avance. • Le Commutateur de Transfert Automatique (ATS) doit être correctement connecté (le cas échéant). • Le personnel nécessaire pour couper le courant doit être disponible sur site.
<p>Opération de démarrage</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les tensions d'entrée, de sortie et de courant continu se situent dans les tolérances. • Vérifier/définir les paramètres de configuration du logiciel. • Vérifier/définir les paramètres de configuration du matériel (le cas échéant). • S'assurer l'affichage de tous les écrans LED/LCD fonctionnent correctement. 	
<p>Contrôles fonctionnels finaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tester l'ASI sur onduleur. • Testez le transfert sur le by-pass. • Vérifier le by-pass de maintenance (le cas échéant). • Tester l'ASI sur batterie. 	

Liste de vérification du test de connectivité BMS (le cas échéant)	
<p>Test de connectivité BMS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raccordement des câbles de communication. • Définir les paramètres de l'unité. • Effectuer un test de connectivité avec le BMS. 	<p>Pré-requis</p> <ul style="list-style-type: none"> • La méthode de communication sélectionnée doit être mise à disposition en termes de câbles, lignes de connexion, adresses, routages, et autorisations d'accès. • La communication doit être disponible et les adresses et routages corrects mis à disposition. • Les tests de communication et d'alarme supplémentaires sont exclus.

Liste de vérification de collecte des données et de débriefing
<p>Collecte des données et débriefing</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisser l'unité dans des conditions de fonctionnement standard selon la demande du client. • Collecter les données d'installation pour surveiller les conditions de fonctionnement de l'équipement. • Préparer le rapport de démarrage pour l'utilisateur. • Faire un compte-rendu à l'utilisateur sur la tâche réalisée et l'état du système.

HYPOTHÈSES ET CLARIFICATIONS

- L'onduleur doit être installé au préalable, avec tout le câblage effectué.
- L'alimentation électrique doit être disponible pour mettre l'onduleur sous tension ; le câblage des batteries doit être prêt à être connecté à l'onduleur.
- Les frais de démarrage encourus en raison de retards indépendants de la volonté de Vertiv seront facturés.
- Les activités supplémentaires ne faisant pas partie du champ d'application de la présente prestation peuvent être ajoutées et faire l'objet d'un devis séparé.

RESPONSABILITÉS DU CLIENT FINAL

Le Client doit fournir :

- Accès complet au site et à l'équipement aux fins des services de démarrage.
- Environnement de travail sûr, y compris, le cas échéant, les procédures d'induction de sécurité.
- Un point de contact pendant le service.
- Un point de contact pour la réception des unités et des composants.
- L'équipement doit déjà être installé conformément aux recommandations du fabricant.
- Isolation de tout système d'extinction d'incendie à base d'eau pendant la durée des travaux sur le site.

La visite de démarrage doit être demandée au moins 10 jours ouvrés avant la date requise en contactant le Centre de service client Vertiv™ au numéro gratuit (le cas échéant) 00 800 11554499.

- Si, pour une raison quelconque, les travaux ne peuvent pas être effectués pendant l'horaire prévue, informez le personnel de service Vertiv 48 heures avant l'événement prévu.

L'entretien peut nécessiter l'arrêt de la charge pour assurer l'intégrité de la connexion électrique.

Le personnel présent n'est pas censé travailler seul, il est attendu que le personnel du site surveille et comprenne régulièrement la condition du personnel présent si le technicien se rend seul sur le Site.

Si de l'amiante est présent dans le bâtiment en lien avec la zone de travail de l'équipement et des travaux prévus, les agents présents doivent en être informés par le personnel du site.

EXCLUSIONS

La couverture Pièces et main-d'œuvre pour la réparation et le remplacement ne s'étend pas aux pertes ou dommages dus à une mauvaise utilisation, un accident, un abus, une négligence, une usure normale, une négligence (autre que celle du Fournisseur), une modification ou une altération non autorisée, une utilisation au-delà de la capacité nominale, un défaut de signalement d'un défaut ou d'un dysfonctionnement connu en temps opportun, de sources d'alimentation ou des conditions environnementales inappropriées, une mauvaise installation, une réparation, une manipulation, une maintenance ou une application ou toute autre cause non due au Fournisseur.

VISITES INTERROMPUES

Les visites de Site interrompues résultant d'un avis inadéquat, de faux appels, d'appels injustifiés ou non autorisés, d'instructions inexactes, d'une inaccessibilité au Site, d'une indisponibilité de l'Équipement pour effectuer les activités conformément au champ d'application, seront facturées à 50 % de la valeur contractuelle.

SOUS-TRAITANT

Le Vendeur se réserve le droit de sous-traiter les Services à d'autres.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La fourniture des Services décrits dans le présent champ d'application est soumise aux conditions générales de vente, comme mieux indiqué sur <https://www.vertiv.com/fr-emea/about/terms--conditions-of-sale/> (Conditions générales standard de Vertiv).

Les clients finaux peuvent être invités à fournir une preuve de la date d'achat.

En enregistrant le Service de la manière décrite ci-dessus, le Client final confirme avoir lu les Conditions générales standards de Vertiv et les accepte sans limitation.

Les Conditions générales standards de Vertiv et toutes les autres conditions comprises dans les présentes s'appliquent (i) exclusivement entre Vertiv et le tiers qui a directement acheté le Service ; et (ii) aux Services achetés par le Client final tels que mieux définis ci-dessus. Afin d'éviter toute ambiguïté, les Services obtenus auprès de n'importe quel Revendeur Vertiv sont régis uniquement par l'accord entre le Client final et le Revendeur Vertiv. Un tel accord peut fournir des conditions

identiques aux Conditions générales standards de Vertiv, dans tous les cas, Vertiv sera responsable dans les limites et dans la mesure définies dans les Conditions générales standards de Vertiv. Veuillez contacter votre revendeur Vertiv pour plus d'informations sur les services décrits dans ce champ d'application et sur les conditions générales Vertiv connexes. Tous les documents, images ou autres informations fournis au Client final ou rassemblés sur le site du Client final resteront la propriété exclusive de Vertiv.

Vertiv se réserve le droit de modifier les Conditions générales standards de Vertiv à tout moment. Dans un tel cas, le Client final en sera dûment informé, mais toute modification ne s'appliquera pas aux Services achetés par le Client final avant la date de ladite modification.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Politique de confidentialité de Vertiv disponible à l'adresse : [Politique de confidentialité](#).